

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

## SÉANCE DU 9 JANVIER 2012

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 9 janvier 2012 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Absences : Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2  
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- A) Présences et ouverture de la séance du 9 janvier 2012 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 janvier 2012.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 5 et du 19 décembre 2011.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 4 janvier 2012.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
  - 1) Engagement de Mme Anick Fredette au poste d'agente de bureau.
  - 2) Service Internet 2012, adhésion annuelle à Québec Municipal.
  - 3) Raymond Chabot Grant Thorton, paiement d'honoraires professionnels.
  - 4) Lorraine Gagnon et Pete Lachance, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), implantation d'une rue avec les services d'aqueduc et d'égout.
  - 5) Adoption par résolution du second projet de règlement numéro 160-2011 modifiant le règlement 416-01 concernant les usages permis dans la zone P-6, les espaces de stationnement requis et la condition à l'implantation d'usage en bordure de la route 108.
  - 6) Adoption par résolution du projet de règlement 162-2012 modifiant le règlement 124-2009 relatif à la construction, afin d'établir, pour des usages spécifiques, des mesures d'atténuation aux nuisances sonores à l'intérieur des zones dont la limite de vitesse est inférieure à 50 km/h.

- 7) Courses VTT s.e.n.c., demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 8) Modification de la Politique de location des salles municipales et de la Politique de locations des installations sportives.
- 9) MRC du Haut-Saint-François, paiement d'honoraires dans le dossier de la rivière Eaton.
- 10) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.
- 11) Patrick Guilbeault, notaire, cession de rues et d'un parc par le Boisé de Cookshire inc., paiement d'honoraires professionnels.
- 12) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiements d'honoraires professionnels.
- 13) Mme Maryse Castonguay et M. Robin Bernier, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'aménagement d'un étang de pêche commercial.

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

**I) Propositions des membres du conseil.**

**J) Avis de motion.**

- 1) Règlement 161-2012 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2012.
- 2) Règlement 162-2012 modifiant le règlement 124-2009 relatif à la construction, afin d'établir, pour des usages spécifiques, des mesures d'atténuation aux nuisances sonores à l'intérieur des zones dont la limite de vitesse est inférieure à 50 km / h.

**K) Étude et adoption de règlements.**

- 1) Règlement 158-2011 modifiant le règlement de zonage 371-2000 afin de permettre le remplacement des activités de premières transformations liées à la ressource agricole ou forestière.
- 2) Règlement 159-2011 modifiant le Plan d'urbanisme 370-2000 afin de permettre le remplacement des activités de premières transformations liées à la ressource agricole ou forestière.

**L) Comptes du mois.**

**M) Varia.**

- 1) Promesse de vente/achat du bâtiment municipal situé au 210, rue Principale Est, Cookshire. Autorisation de signature.

**N) Période de questions.**

**O) Ajournement ou clôture de la séance.**

\*\*\*\*\*

**A) Présences et ouverture de la séance du 9 janvier 2012 par M. Noël Landry, maire.**

**B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 janvier 2012.**

Résolution 2012-01-3795

Proposé par le conseiller Yvon Roy appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 9 janvier 2012 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) Adoption des procès-verbaux des séances du 5 et du 19 décembre 2011.**

Résolution 2012-01-3796

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu que les procès-verbaux des séances du 5 et du 19 décembre 2011 (budget 2012) sont adoptés tels que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 4 janvier 2012.**

Résolution 2012-01-3797

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 4 janvier 2012 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) Période de questions.**

- 1) M. Richard Paquette résident au 12, rue Jacques, demande que la municipalité prenne les mesures nécessaires pour diminuer le trafic sur la rue Jacques. Présentement, cette rue est empruntée par des camions, des autos et des VTT qui l'utilisent alors qu'ils devraient passer par la rue de la Station. De plus M. Paquette signale au conseil qu'on retrouve dans ce secteur de la pollution visuelle. Le maire lui répond que des mesures seront prises pour limiter la circulation sur cette rue et que la réglementation municipale sera vérifiée en ce qui concerne la pollution visuelle.
- 2) Mme Olivia Sylvester et M. Jonathan Little racontent l'incident survenu le 2 janvier dernier alors que leur voisin a utilisé une arme à feu pour tirer sur leur chien qui s'était détaché et qui s'était retrouvé dans l'enclos à chevaux. Le chien gravement blessé a dû être euthanasié. La Sûreté du Québec a été appelée sur les lieux et a ouvert un dossier sur cet événement. Mme Sylvester et M. Little demandent que la municipalité impose une amende au contrevenant et qu'elle renforce sa réglementation pour éviter que de tels événements se reproduisent. Ils déposent une pétition à ce sujet.

M. le maire résume la réglementation municipale relativement à l'interdiction d'utiliser une arme à feu près des résidences et les

mesures qui sont prises lorsqu'un signalement d'un chien errant est donné à la municipalité. La Sûreté du Québec sera contactée pour avoir leur version des faits.

- 3) M. Claude Thibodeau s'adresse au conseil pour avoir des nouvelles de sa demande de modification du zonage dans le secteur de la rue Fraser. Le maire l'informe que des travaux sont en cours pour réviser les constructions et usages autorisés dans ce secteur. M. Thibodeau sera informé des développements à ce sujet.

#### **F) Correspondance.**

Résolution 2012-01-3798

1. Citoyenneté et Immigration Canada – Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme.
2. CPTAQ – Monsieur Pierre Dionne, réaménagement non conforme du terrain après l'exploitation d'une gravière. / J. P. Dionne et fils, audience le 30 janvier 2012 concernant une demande d'autorisation.
3. Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François – Résultat du forum avec les partenaires du Réseau local de services.
4. FQM – Renouvellement de notre adhésion. / Élections au conseil d'administration. / Communiqué : « Bilan de la session parlementaire : des avancées majeures pour le milieu municipal »
5. COGESAF – Remerciements concernant notre collaboration au projet d'amélioration de l'habitat dans les bassins versants Brook, Veillette, Racey et Cordon.
6. Solidarité rurale – Tournée en Estrie le 31 janvier 2012 à la salle Guy-Veilleux, rue Castonguay à Cookshire.
7. Les Jeux du Québec – Programmation des Finales régionales.
8. Centre d'innovations en programmes éducatifs – Formations offertes.
9. Sintra – Liste des prix 2012.
10. Le Groupe A&A – Promotion pour photocopieurs.
11. Fleurons du Québec – Invitation à obtenir ses Fleurons du Québec.
12. Fondation du CSSS du Haut-Saint-François – Remerciements pour notre soutien financier.

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **G) Autres sujets - Activités de proximité.**

- 1) Engagement de Mme Anick Fredette au poste d'agente de bureau.

Résolution 2012-01-3799

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de Mme Céline Roy qui occupait un poste d'agente de bureau;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché selon les dispositions de la

convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu de retenir les services de Mme Anick Fredette, à compter du 9 janvier 2012, pour occuper le poste d'agente de bureau, classe 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Service Internet 2012, adhésion annuelle à Québec Municipal.

Résolution 2012-01-3800

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'allouer un budget de 854,44 \$ (incluant les taxes) pour l'adhésion de la municipalité au portail Internet de Québec Municipal pour l'année 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-01-3801

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 631,67 \$ (incluant les taxes) à Raymond Chabot Grant Thornton, concernant des honoraires professionnels dans différents dossiers de vérification comptable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Lorraine Gagnon et Pete Lachance, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), implantation d'une rue avec les services d'aqueduc et d'égout.

Résolution 2012-01-3802

CONSIDÉRANT Mme Lorraine Gagnon et M. Pete Lachance s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir l'autorisation d'aménager une rue publique avec les services d'aqueduc et d'égout pour desservir des terrains situés en zone blanche;

CONSIDÉRANT que cette rue avec les services publics permettraient de maximiser la densification de du terrain situé en zone blanche;

CONSIDÉRANT que ce projet respecte la réglementation en vigueur sur le territoire de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton donne son appui au projet de Mme Lorraine Gagnon et M. Pete Lachance.

Le conseiller Pete Lachance déclare son intérêt et s'abstient de toute discussion et de vote à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Adoption par résolution du second projet de règlement numéro 160-2011 modifiant le règlement 416-01 concernant les usages permis

dans la zone P-6, les espaces de stationnement requis et la condition à l'implantation d'usage en bordure de la route 108.

Résolution 2012-01-3803

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'adopter par résolution le second projet de règlement 160-2011 modifiant le règlement 416-01 concernant les usages permis dans la zone P-6, les espaces de stationnement requis et la condition à l'implantation d'usage en bordure de la route 108.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Adoption par résolution du projet de règlement 162-2012 modifiant le règlement 124-2009 relatif à la construction, afin d'établir, pour des usages spécifiques, des mesures d'atténuation aux nuisances sonores à l'intérieur des zones dont la limite de vitesse est inférieure à 50 km/h.

Résolution 2012-01-3804

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'adopter par résolution le projet de règlement 162-2012 modifiant le règlement 124-2009 relatif à la construction, afin d'établir, pour des usages spécifiques, des mesures d'atténuation aux nuisances sonores à l'intérieur des zones dont la limite de vitesse est inférieure à 50 km/h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Courses VTT s.e.n.c., demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-01-3805

CONSIDÉRANT que Courses VTT s.e.n.c. demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 21 janvier 2012, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 23 décembre 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Modification de la Politique de location des salles municipales et de la Politique de locations des installations sportives.

Résolution 2012-01-3806

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'adopter la modification de la Politique relative à la location des salles municipales et de la politique de location des installations sportives tel que présentées.

Ces politiques sont annexées à la présente résolution et en font partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) MRC du Haut-Saint-François, honoraires dans le dossier de la rivière Eaton.

Résolution 2012-01-3807

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires de 11 300,92 \$ (incluant les taxes) à la MRC du Haut-Saint-François, concernant le dossier de la rivière Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-01-3808

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'autoriser le paiement de 4 690,30 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Services exp inc. concernant les dossiers secteur Bonair et Boisé de Cookshire, phase I.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Patrick Guilbeault, notaire, cession de rues et d'un parc par le Boisé de Cookshire inc., paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-01-3809

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires de 700 \$ (incluant les taxes) à Patrick Guilbeault, notaire, concernant la cession de rue et d'un parc par le Boisé de Cookshire inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-01-3810

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'autoriser le paiement de 202,50 \$ (incluant les taxes) à Marc Turcotte, urbaniste-conseil, concernant des honoraires professionnels dans différents dossiers de modification des règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Mme Maryse Castonguay et M. Robin Bernier, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'aménagement d'un étang de pêche commercial.

Résolution 2012-01-3811

CONSIDÉRANT Mme Maryse Castonguay et M. Robin Bernier s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir l'autorisation d'utiliser un étang de pêche à des fins commerciales;

CONSIDÉRANT que ce projet nécessite un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

CONSIDÉRANT que ce projet situé dans la zone RU-4 est conforme au règlement 371-2000, art. 4.6.8 autorisant les activités agrotouristiques identifiées dans cette demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton donne son appui au projet de Mme Maryse Castonguay et M. Robin Bernier.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

Aucun.

#### **I) Propositions des membres du conseil.**

Aucune.

#### **J) Avis de motion.**

- 1) Règlement 161-2012 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2012.

Résolution 2012-01-3812

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2012.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement 162-2012 modifiant le règlement 124-2009 relatif à la construction, afin d'établir, pour des usages spécifiques, des mesures d'atténuation aux nuisances sonores à l'intérieur des zones dont la limite de vitesse est inférieure à 50 km / h.

Résolution 2012-01-3813

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Turcotte qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement relatif à la construction, afin d'établir, pour des usages spécifiques, des mesures d'atténuation aux nuisances sonores à l'intérieur des zones dont la limite de vitesse est inférieure à 50 km / h.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

## **K) Étude et adoption de règlements.**

- 1) Règlement 158-2011 modifiant le règlement de zonage 371-2000 afin de permettre le remplacement des activités de premières transformations liées à la ressource agricole ou forestière.

Résolution 2012-01-3814

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter le règlement 158-2011 modifiant le règlement de zonage 371-2000 afin de permettre le remplacement des activités de premières transformations liées à la ressource agricole ou forestière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement 159-2011 modifiant le Plan d'urbanisme 370-2000 afin de permettre le remplacement des activités de premières transformations liées à la ressource agricole ou forestière.

Résolution 2012-01-3815

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter le règlement 159-2011 modifiant le Plan d'urbanisme 370-2000 afin de permettre le remplacement des activités de premières transformations liées à la ressource agricole ou forestière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **L) Comptes du mois**

Résolution 2012-01-3816

### **Compte salaires**

**183 732,04 \$**

### **Compte général**

201101743 (I)	SYLVAIN FRANCOEUR	200,00 \$
201101745 (I)	G. DOYON CENTRE DE RÉNOVATION	307,54 \$
201101746 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	27 334,52 \$
201101747 (I)	AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC	12 633,89 \$
201101748 (I)	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	14 384,33 \$
201101749 (I)	ROGER VILLENEUVE	569,60 \$
201101750 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 595,38 \$
201101751 (I)	ENTRETIEN 4 SAISONS	783,24 \$
201101752 (I)	ÉMANUELLE LALIBERTÉ-	672,00 \$
201101754 (I)	AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC	16 678,39 \$
201101755 (I)	Desjardins sécurité financière	3 153,30 \$
201101756 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	32 096,40 \$
201101757 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	1 313,82 \$
201101758 (I)	SSQ-BATIRENTE	6 751,51 \$
201101759 (I)	SSQ-FONDS D'ACTION	3 200,95 \$
201101760 (I)	SYNDICAT DES EMPLOYÉS	2 502,76 \$
201101761 (I)	MARC TURCOTTE O.V.Q.	1 327,50 \$
201101762 (I)	KARINE DEMARCHI	241,08 \$
201101763 (I)	VILLE DE SHERBROOKE	50,00 \$
201101764 (I)	HYDRO QUÉBEC	11 989,22 \$
201101765 (I)	GESTION GILLES GENEST	619,04 \$
201101766 (I)	BELL CANADA	1 679,25 \$
201101767 (I)	THE RECORD	117,23 \$
201101768 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE	14,76 \$
201101769 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	1 688,32 \$
201101770 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	2 385,38 \$

201101771 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 227,75 \$
201101772 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	12 438,66 \$
201101773 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	3 014,19 \$
201101774 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	371,90 \$
201101775 (I)	LOCATION FLEURIMONT INC.	188,25 \$
201101776 (I)	JOURNAL LE HAUT ST-FRANÇOIS	1 529,35 \$
201101777 (I)	MARC TURCOTTE O.V.Q.	202,50 \$
201101778 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	20,33 \$
201101779 (I)	ÉQUIPEMENT SANITAIRES CHERBOURG	53,40 \$
201101780 (I)	FQM	31,48 \$
201101781 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	130,23 \$
201101782 (I)	ATELIER FORTIN ET FILS INC.	2 595,25 \$
201101783 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	1 720,08 \$
201101784 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE	26 194,34 \$
201101785 (I)	RICHARD FORTIER	175,00 \$
201101786 (I)	THIBAUT & ASSOCIÉS	315,66 \$
201101787 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	710,87 \$
201101788 (I)	PREVIMED INC.	200,55 \$
201101789 (I)	ANDRÉ LADOUCEUR	11,76 \$
201101790 (I)	LUC LETENDRE	12,18 \$
201101791 (I)	LOCATION SEVIGNY AUTOS	1 962,26 \$
201101792 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	273,43 \$
201101793 (I)	SUPÉRIEUR BUREAUTIQUE	96,84 \$
201101794 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	9 743,35 \$
201101795 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	840,18 \$
201101796 (I)	SLIC	78,87 \$
201101797 (I)	GROUPE CAMERON	244,99 \$
201101798 (I)	Visa Desjardins	1 035,95 \$
201101799 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES	28,48 \$
201101800 (I)	TARDIF DIESEL INC.	8 284,61 \$
201101801 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	397,68 \$
201101802 (I)	GROUPE ENVIRONNEMENTAL	786,83 \$
201101803 (I)	PITNEY WORKS	1 136,59 \$
201101804 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	257,47 \$
201101805 (I)	CONSTRUCTION LUCIEN VEILLEUX	2 267,11 \$
201101806 (I)	LES SERVICES EXP INC.	4 690,30 \$
201101807 (I)	DÉPANNEUR SAWYERVILLE	178,08 \$
201101808 (I)	SERRURIER HARMER	309,65 \$
201101809 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	39,87 \$
201101810 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	2 631,67 \$
201101811 (I)	LES ENTREPRISES STEVE VEILLEUX	455,70 \$
201101812 (I)	LA COOP DES CANTONS	25 971,17 \$
201101813 (I)	ROGER YERGEAU	100,00 \$
201101814 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	2 656,74 \$
201101815 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	199,43 \$
201101816 (I)	PIÈCES D'AUTO ANGUS	493,87 \$
201101817 (I)	COMMUNICATION PLUS	264,19 \$
201101818 (I)	ZOLL MEDICAL CANADA INC.	164,33 \$
201101819 (I)	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	7 405,97 \$
201101820 (I)	COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION SHERB.	10 182,00 \$
201101821 (I)	RESTAURANT LA LANterne VERTE	9,35 \$
201101822 (I)	APSAM	204,19 \$
201101823 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT VERRET	400,00 \$
201101824 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	719,21 \$
201101825 (I)	GRONDIN GUILBEAULT - NOTAIRE	700,00 \$
201101826 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	7 530,79 \$
201101827 (I)	YVON LAROCHE	7,14 \$
201101828 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	420,33 \$
201101829 (I)	MUNICIPALITÉ DE COMPTON	990,00 \$
201101830 (I)	BIOLAB - Division Thetford	975,22 \$
201101831 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR	52,00 \$
201101832 (I)	Andrée Gagnon	32,76 \$
201101833 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	1 380,90 \$
201101834 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	7,15 \$
201101835 (I)	INFORMATIQUE INPRO	66,02 \$
201101836 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	194,75 \$

201101837 (I)	LUCIE GENDREAU	230,00 \$
201101838 (I)	CENTRE DE LOCATION	808,68 \$
201101839 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	2 100,36 \$
201101840 (I)	RÉAL HUOT INC.	518,53 \$
201101841 (I)	NETRÉVOLUTION	15,47 \$
201101842 (I)	GARAGE DONALD & SYLVIO	11,39 \$
201101843 (I)	G. DOYON CENTRE DE RÉNOVATION	626,28 \$
201101844 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	461,67 \$
201101845 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE	55,07 \$
201101846 (I)	DÉCORATION KING INC.	379,00 \$
201101847 (I)	LES ENTREPRISES GIVESCO	38,08 \$
201101848 (I)	GAZ MÉTRO	130,65 \$
201101849 (I)	STELEM	887,48 \$
201101850 (I)	RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	6 408,84 \$
201101851 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL	135,58 \$
201101852 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	449,00 \$
201101853 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	208,36 \$
201101854 (I)	MACPEK INC.	3 776,46 \$
201101855 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	667,26 \$
201101856 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	37,21 \$
201101857 (I)	CITADELLE CHEVROLET	1 712,87 \$
201101858 (I)	DANIEL HUNTING	69,72 \$
201101859 (I)	BOCK INC.	132,27 \$
201101860 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	27,37 \$
201101861 (I)	MATERIAUX PREVOST	2 628,38 \$
201101862 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	777,20 \$

Total: **500 325,78 \$**

2011-12-08	G. DOYON CENTRE DE RÉNOVATION	580,24 \$
2011-12-08	G. DOYON CENTRE DE RÉNOVATION	580,24 \$

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tel que présentés.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### M) Varia

- 1) Promesse de vente/achat du bâtiment municipal situé au 210, rue Principale Est, Cookshire. Autorisation de signature.

Résolution 2012-01-3817

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, la promesse de vente/achat du bâtiment municipal situé au 210, rue Principale Est, Cookshire.

Cette promesse de vente/achat est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### N) Période de questions.

- 1) M. Michel Blais demande des informations supplémentaires sur la modification du règlement de zonage 371-2000 afin de permettre le remplacement des activités de premières transformations liées à la ressource agricole ou forestière et sur le montant payé par la

municipalité pour les services de la Sûreté du Québec. Le maire répond à ses questions.

- 2) M. Craig Mcburney s'adresse au conseil pour des informations supplémentaires concernant les services de la Sûreté du Québec et sur les ententes relatives à des travaux municipaux. Le maire répond à ses questions.

**O) Levée de la séance.**

Résolution 2012-01-3818

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier